



Intégration de l'élevage  
dans la comptabilité nationale:  
le cas du Cameroun

Novembre 1999  
(pdf version September 2001)

Elie Ngongang, Assistant  
Faculté des sciences économiques et de gestion  
Université de Yaoundé II  
B.P. 12557 Yaoundé, Cameroun  
[Ngong@syfed.cm.refer.org](mailto:Ngong@syfed.cm.refer.org)

### **Abstrait**

Nous avons tenté dans cette étude d'élaborer une réflexion méthodologique sur les modalités d'intégration des grandeurs comptables de l'élevage qui les rendraient moins sensibles aux pertes et aux fluctuations climatiques. Notre approche s'oriente vers les axes suivants: l'estimation en nombre de têtes de la production, la formation brute de capital, et l'intégration des variations de stocks de la branche. Pour mieux assurer la cohérence des prévisions, nous avons appuyé tant sur le plan conceptuel que sur le plan pratique.

### **Abstract**

In this study we have tried to elaborate a method reflection on the modality of accountable scale of animal breeding which was marking them less sensitive to loses and climatic fluctuations. Our approach builds on the following focal points: estimation of the number of production heads, accumulation of gross capital, and variations of the branch stocks. We utilize both a conceptual and a practical approach to achieve coherence in Cameroun's national accounting.

## **Introduction**

Les comptes nationaux du Cameroun se heurtent à de graves difficultés lorsqu'ils intègrent les résultats de la branche élevage dans les comptes nationaux. Le SCN(1968)[3], est inadéquat pour transcrire les effets des années récentes, et singulièrement de la période 1985/1992. L'évolution hétérogène de l'effectif du cheptel des principales espèces, au gré des aléas climatiques (sécheresse, sol aride, etc.), perturbe profondément l'intégration de l'élevage dans les comptes nationaux. Il convient donc de réfléchir sur une nouvelle appréhension des grandeurs comptables de l'élevage qui les rendrait moins sensibles aux pertes et donc aux fluctuations.

Afin d'aborder le problème, nous citons quelques observations sur la comptabilité nationale. «En fait, les divers systèmes de comptes nationaux (S.C.N) existants ont été conçus avant tout comme instruments de politique économique. Dans la conception de leur maquette, les comptes nationaux...ont élaboré un schéma descriptif simplifié essentiellement en fonction des besoins de la politique économique »(Pichot,1968)[1]. Par ailleurs,« la comptabilité nationale trouve sa place naturelle dans l'organisation statistique du pays. Destinée à orienter les décisions économiques du gouvernement, des syndicats et des entreprises, elle doit tenir compte des préoccupations principales de l'opinion publique et des hommes d'action »(Malinvaud,1960)[2].

Cette étude s'appuie sur une méthodologie élaborée par Naudet(1987)[4] et la nouvelle version du SCN(1993)[5] qui prend en compte l'élevage dans les comptes nationaux. Elle vise à mettre en exergue une approche mieux adaptée à des conditions d'évolution brutale des cheptels dans le cas du Cameroun en 1986/90 et 1990/94. Il ne s'agit en fait que de la détermination en nombre de tête de la production, de la formation brute de capital fixe (F.B.C.F),des variations des stocks de la branche. La non-disposition de statistiques nous conduit à poser diverses hypothèses sur la composition des troupeaux de la manière suivante :d'abord, toutes les grandeurs exprimées sont en nombre de têtes ;ensuite, nous considérons toutes les têtes de bétail d'une même espèce comme parfaitement équivalentes, sans tenir compte des poids ou âges des animaux ;enfin, nous supposons que les troupeaux sont constitués d'animaux reproducteurs pour trois cinquième, et d'une manière permanente<sup>1</sup>. Cette hypothèse discutable varie d'un pays à un autre et prévaut depuis plusieurs années dans les comptes nationaux camerounais. C'est en fait l'objectif que se fixe ce papier qui sera divisé en deux parties :

---

<sup>1</sup>Dans le cadre des études effectuées par Naudet(1987)[6], les troupeaux étaient constitués au Mali d'animaux reproducteurs pour deux tiers et ceci de manière permanente. Au Cameroun, l'évidence du terrain au niveau du cheptel est de trois cinquième; d'où la variance d'un pays à l'autre. Cette hypothèse est classique et prévaut depuis des années dans les comptes nationaux camerounais.

Une première axée sur la prise en compte de l'élevage nous permettra de dégager les équations régissant les mouvements macro-économiques de la branche élevage;

Une deuxième consacrée à une application au cas du Cameroun tentera d'une part de déterminer les taux de mouvement du cheptel ainsi que les grandeurs comptables et d'autre part d'analyser les résultats de la branche pour trois espèces confondues.

### **I. Intégration du compte d'élevage**

Nous partirons des difficultés pour aboutir à la mise en équation du modèle. D'abord, le SCN des Nations Unies (version 68 rév.3) considère que la valeur d'une tête de bétail représente l'ensemble des dépenses que l'on a effectuées pour la produire. Il paraît extrêmement discutable, d'inclure les pertes d'animaux dans la FBCF. L'assimilation de la F.B.C.F à une variation de capital fixe entraîne que les pertes sont comptabilisées en production négative. Une vision économique pourrait lier étroitement la production aux naissances et même à l'exploitation plutôt que de la considérer comme le simple croît naturel. Ce point engendre une sérieuse difficulté dans la pratique de la comptabilité nationale.

Habituellement, dans les comptes nationaux du Cameroun, la comptabilisation des pertes d'animaux reproducteurs se fait en F.B.C.F négative. En effet, lorsqu'un accident provoque la perte d'une machine industrielle, d'un véhicule, d'un matériel ou d'un bâtiment, celle-ci est considérée comme une perte en capital.

L'esprit du SCN(1993)[7] est claire comme le laissait entrevoir Naudet(1987)[8], Sérurier(1988)[9]. Seules les cessions de capital sont comptées négativement dans la F.B.C.F. Il serait donc plus cohérent de traiter la branche élevage comme l'ensemble de l'économie et de considérer les pertes en animaux reproducteurs scindées en deux parties : une quantité de pertes normales, prévisibles correspondant aux taux de perte observée lorsque les conditions externes sont favorables et le reste des pertes, imprévisibles, accidentelles dues aux conditions météorologiques, aux épidémies et autres facteurs extérieurs. Cette comptabilisation a le double avantage d'être en accord avec les principes du SCN(1968)[10] et même en partie avec le SCN(1993)[11], et d'amortir considérablement les fluctuations que peuvent entraîner les pertes sur la F.B.C.F et la production.

La F.B.C.F est désormais fonction uniquement des naissances et de l'exploitation sans tenir compte des décès. Les pertes d'animaux apparaîtraient désormais de la manière suivante: (a) - Animaux non producteurs: toutes les pertes sont comptabilisées négativement

dans la variation des stocks; (b) - Animaux reproducteurs: les décès en bas âge sont soustraits des naissances dans la F.B.C.F; les décès d'adultes correspondants à un taux de décès normal sont comptés en consommation de capital fixe ; les décès d'adultes de nature accidentelle apparaissent en perte en capital. Les dommages et détériorations accidentelles sont désormais expressément exclus de la consommation de capital fixe.

Dès lors, le traitement des pertes devient plus équilibré, une partie intervient dans les comptes de production et seules les pertes accidentelles d'animaux reproducteurs n'apparaissent plus dans les comptes de mouvement, la F.B.C.F. n'est plus mesurée négativement, ce qui permet d'amortir au niveau des grandeurs macro-économiques l'effet des facteurs extérieures.

## **I.2- Description et mise en équation du modèle**

Partant de l'équilibre ressources - emplois sur l'ensemble des têtes de bétail constituant le cheptel national nous avons l'équation suivante :

$$(1.) P+M = EX+FBCF + S$$

avec P = production

M = Importation

EX = exploitation[consommation + exportation(x)]

FBCF = Formation Brute de Capital Fixe.

S= Variation de Stock.

Particulièrement au Cameroun, nous supposons pour simplifier, l'absence d'importation<sup>2</sup>. Dans le cas du Cameroun, par convention dans les comptes nationaux:

$$(2.) E = FBCF + S$$

où E = variation d'effectif du cheptel, qui s'exprime également en fonction des mouvements du troupeau. Le troupeau est constitué des animaux reproducteurs, le capital fixe, et des animaux non reproducteurs, les stocks.

Les équations liant les grandeurs économiques à l'exploitation et aux naissances s'établissent ainsi qu'il suit :

---

<sup>2</sup> Les importations sont absentes pour la simple raison que des informations indicatives provenant du Ministère de l'élevage des pêches et des industries animales ainsi que les discussions avec les spécialistes prouvent que l'importation s'effectue seulement entre les provinces du pays et non de l'extérieur vers l'intérieur, ceci prévaut aussi pour les pays du Sahel.

$$(3.) \quad P = EX + FBCF + S$$

$$(4.) \quad E = FBCF + S - PK - CKF$$

d'où  $PK =$  perte en capital,

$CKF =$  consommation de capital fixe.

Les variations du cheptel ne sont plus seulement des variations de stocks et de la F.B.C.F., mais aussi des pertes en capital (PK) et de la consommation de capital fixe (CKF). Toutefois, la consommation de capital fixe ne couvre pas la dégradation imprévue des actifs concernés par l'environnement. Il faut donc enregistrer dans le compte des autres changements de volume des actifs la diminution de la valeur des actifs fixes, causée, par exemple, par les effets de l'acidité de l'air ou de la pluie sur les bâtiments ou les véhicules ; abandon d'équipements productifs avant leur achèvement ou leur mise en exploitation (S C N 93).

Par contre la F.B.C.F. en bétail élevé pour les produits qu'ils fournissent année après année (bétail laitier, animaux de traits, etc.) est mesurée par la valeur des acquisitions moins les cessions, compte tenu du traitement du jeune bétail élevé pour compte propre. Elle est donc égale à la valeur totale de tous les animaux adultes, et des jeunes animaux pour compte propre, acquis par les utilisateurs des animaux, moins la valeur de leurs cessions (Nations Unies, 1993) [13].

Avec l'hypothèse de trois cinquièmes d'animaux reproducteurs on obtient les équations suivantes<sup>3</sup> :

$$(5.) \quad S = \frac{2}{5} E$$

$$(6.) \quad FBCF - PK - CKF = \frac{3}{5} E.$$

On constate que la production et la F.B.C.F. ne s'expriment plus comme seules fonctions de l'exploitation et de la variation d'effectif. Il faut alors décomposer à l'aide des variables de mouvement :

$$(7.) \quad E = N - D_{ba} - D_a - EX$$

d'où  $N =$  naissance

$D_{ba} =$  nombre de décès à bas âge (moins d'un an)

---

<sup>3</sup> La variation d'effectif du cheptel s'exprime aussi en fonction des mouvements du troupeau. En tenant compte de l'hypothèse de 3/5 d'animaux reproducteurs la variation de stock dépend alors de 2/5 de la variation d'effectif

Da = nombre de décès adultes (plus d'un an).

Les équations (4)et(6) nous conduisent à poser :

$$(8.) \quad PK + CKF = 3/5 Da$$

Nous aborderons par deux démarches l'établissement des grandeurs économiques en fonction des mouvements, en tenant compte que la composition du troupeau prise en considération est au croît net.

Nous partons de l'équation (1):

$$(9.) \quad P = EX + FBCF + S, \text{ et}$$

$$(10.) \quad E = FBCF + S - PK - CKF$$

De (9.) on déduit  $S = E - FBCF + PK + CKF$ , dont on obtient :

$$(11.) \quad P = EX + FBCF + E - FBCF + PK + CKF \text{ où encore}$$

$$(12.) \quad P = EX + E + PK + CKF$$

or

$$(13.) \quad E = N - Dba - Da - EX \text{ c'est à dire:}$$

$$(14.) \quad P = EX + N - Dba - Da - EX + PK + CKF, \text{ dont il vient que}$$

$$(15.) \quad P = N - Dba - Da + PK + CKF. \text{ D'autre part:}$$

$$(16.) \quad PK + CKF = 3/5 Da.$$

Les grandeurs économiques s'expriment donc en fonction des mouvements de la façon suivante :

$$(17.) \quad P = N - Dba - Da + 3/5 Da$$

$$(18.) \quad P = N - Dba - 2/5 Da$$

Il vient que  $S = 2/5 (N - Dba - Da - EX) = 2/5 E$ . Ainsi ,

$$(19.) \quad \text{FBCF} - \text{PK} - \text{CKF} = \frac{3}{5} E, \text{ dont}$$

$$\text{FBCF} = \text{PK} + \text{CKF} + \frac{3}{5} E$$

$$\text{FBCF} = \frac{3}{5} \text{Da} + \frac{3}{5} E$$

$$\text{FBCF} = \frac{3}{5} (\text{Da} + \text{N} - \text{Db}_a - \text{Da} - \text{EX}), \text{ soit:}$$

$$(20.) \quad \text{FBCF} = \frac{3}{5} (\text{N} - \text{Db}_a - \text{Ex}).$$

En déduisant de  $\text{PK} + \text{CKF} = \frac{3}{5} \text{Da}$  nous obtenons définitivement:

$$(21.) \quad \text{PK} = \frac{3}{5} \text{Da} - \text{CKF}.$$

Si l'on estime un nombre  $y$  de décès d'adultes prévisible en fonction de l'effectif de départ du cheptel<sup>4</sup>, on aura :

$$(22.) \quad \text{CKF} = y$$

$$(23.) \quad \text{PK} = \frac{3}{5} \text{Da} - y$$

Ainsi les grandeurs économiques s'expriment en fonction des mouvements de naissance de la manière suivante :

$$(24.) \quad \text{P} = \text{N} - \text{Db}_a - \frac{2}{5}\text{Da}$$

$$(25.) \quad \text{S} = \frac{2}{5} (\text{N} - \text{Db}_a - \text{Da} - \text{Ex}) = \frac{2}{5} E$$

$$(26.) \quad \text{FBCF} = \frac{3}{5} (\text{N} - \text{Db}_a - \text{Ex})$$

$$(27.) \quad \text{CKF} = y$$

$$(28.) \quad \text{PK} = \frac{3}{5}\text{Da} - y$$

---

<sup>4</sup> Il a été périodiquement observé par les responsables des services provinciaux de Ngaoundéré, Garoua et Maroua un nombre régulier de décès des bœufs de 1991 à 1993 représentant 20 sur 100 têtes pour la période. Pour des besoins de prévision future les responsables estiment désormais pour évaluer la production un pourcentage de 15 à 20.



$$(29.) \quad PK = 3/5 Da - CKF$$

La perte de capital s'exprime en fonction des naissances et de consommation de capital fixe qui ne couvre pas la dégradation imprévue des actifs concernés par l'environnement tel que le signale le S.C.N 93.

### **I.3 Application au système statistique**

Les comptes nationaux ont toujours occupé une place centrale dans les statistiques économiques parce que les données provenant de systèmes plus spécialisés, comme les statistiques de force de travail, doivent être utilisées en conjonction avec les données des comptes nationaux. Si cette nouvelle méthode a le double avantage d'être en accord avec le S.C.N. 93 (les systèmes statistiques apparentés et le S.C.N. semblent aussi cohérents du point de vue des concepts, des définitions et des nomenclatures de base P. 10, § 1.44 ) et de résoudre un problème pratique de suivi des comptes nationaux, elle demande également une information supplémentaire plus importante. Avec les données sur la variation d'effectif et d'exploitation sur lesquelles on possède généralement l'information, le comptable pourrait déterminer la production et la F.B.C.F. Dans le cas d'espèce, il faut estimer les taux de natalité, de mortalité selon l'âge. En générale, on ne connaît que les ordres de grandeurs de ces taux et non leurs valeurs d'année après année. Cette faiblesse réelle de la méthode est atténuée de la manière suivante :

- D'abord en pratique, on pourrait évaluer les taux de mortalité et de natalité afin de recouper les informations moins ou peu sûres disponibles sur l'exploitation et la variation d'effectifs ;
- Ensuite les variations des différents taux sont amorties au niveau des grandeurs économiques en tenant compte des hypothèses retenues à savoir : une augmentation du taux de mortalité n'intervient qu'en partie dans le calcul de la production et de la F.B.C.F.

De même, une variation du taux de naissance sera en pratique annulée par une augmentation des décès en bas âge dans les calculs de ces mêmes grandeurs. Ce qui traduit l'inflexibilité des concepts comptables aux hypothèses sur les taux de mouvement. La cohérence entre les différents systèmes renforce l'utilité analytique de toutes les statistiques concernées.

## **II. Estimation des taux de mouvement et grandeurs comptables au Cameroun.**

Cette partie nous conduira à la détermination des taux de mouvement du cheptel en 1986/90 et 1990/94 pour les trois principales espèces bovines, ovins- caprins et porcins

confondues. Nous en déduisons alors, à l'aide de la méthode présentée en I-2, les grandeurs comptables de l'élevage. Nous analysons enfin les résultats obtenus.

## II.1 Hypothèse sur les taux de mouvement

L'équation des mouvements du troupeau,  $E = N - D - Ex$ , s'écrit en terme de taux::

$$(30.) \quad Tc = Tn - Td - Tex \text{ avec } Tc = \text{taux de croît}$$

$$Tn = \text{taux de natalité}$$

$$Td = \text{taux de décès}$$

$$Tex = \text{taux d'exploitation.}$$

Dans cette équation les statistiques utilisées viennent de plusieurs sources<sup>5</sup>. Les taux suivants ont été retenus.

**Tableau 1**  
**Estimation(supputation)des indicateurs de mouvements en pourcentages**

	BOVINS		OVINS-CAPRINS		PORCINS	
	1986/90	1990/94	1986/90	1990/94	1986/90	1990/94
Taux de croît(1 )	2,6	2,5	4	4,1	4,7	5
Taux de natalité	33,4	33,8	41,6	41,8	69,5	68,3
Taux de mortalité	19,5	16,8	16,6	12,3	24,8	22,3
Taux d'exploitation	11,3	14,5	21	25,4	40	41
Taux de mortalité à Bas âge	13,5	10	11,4	8,5	16,2	14,3
Taux de mortalité adulte	6	6,8	5,2	3,8	8,6	8

Sources: CUD- ENSA DEPT. Zotech.(1992),MINEPIA (1993),BAD (1993),IRZ/CIRAD-EMVT(1995).Rapport principal SFC/SEDES/CEGOS (1992).

<sup>5</sup> Le taux de croît est fourni par les données d'effectifs de la direction nationale de l'élevage du MINEPIA (Ministère de l'élevage de pêche et de l'industrie animales du Cameroun).

Les chiffres d'abattage et d'exportation sont des estimations de la même source plus les statistiques fournies par les délégations provinciales ; les résultats de l'enquête menée en 1986/89 par la société PELLEMON internationale auxquels s'ajoutent les estimations de la société de développement d'élevage et de produits animales (SODEPA)[14].

Les taux de natalité et mortalité à l'aide d'informations indicatives provenant de l'annuaire statistique de l'élevage en UDEAC (1987/93)[15], des résultats des enquêtes de productivité du cheptel et des suivis de cheptel réalisés par l'IRZV ( 1985/92)[16] et enfin les discussions avec les spécialistes de la délégation provinciale de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême- nord, de l'ouest et du Nord-ouest.

Le taux de mortalité en bas âge, est directement rapporté aux naissances et non aux effectifs, ce qui n'est pas le cas pour les autres indicateurs. Le taux de mortalité est un taux global moyen qui recoupe adulte et en bas âge. il est élevé pour deux raisons :épidémie et un taux élevé d'abattage pour la consommation.

## II-2 Les Mouvement (Flux) et les grandeurs macro-économiques

Les hypothèses précédentes permettent d'établir aisément les flux et les grandeurs comptables relatifs au bétail à partir des effectifs dont nous disposons sur le Cameroun.

**Tableau 2**  
**Mouvements du bétail en 1986/1990 - 1990/94**  
(Nombre de têtes).

	BOVINS		OVINS-CAPRINS		PORCINS	
	1986/90	1990/94	1986/90	1990/94	1986/90	1990/94
Effectif début de période	18.024.260	18.492.891	15.072.285	15.675.176	5.836.366	6.110.675
Naissances	6.020.103	6.250.597	6.270.071	6.552.224	4.056.274	4.173.591
Décès bas âges	812.714	625.060	714.788	556.939	657.116	596.824
Décès adultes	2.702.017	2.481.746	1.787.211	1.371.108	790.303	765.857
Abattages	1.991.741	2.576.469	3.155.181	3.941.495	2.334.546	2.505.376
Exportations	45.000	105.000	10.000	40.000	-	-
Effectif fin de période	18.492.891	18.955.213	15.675.176	16.317.858	6.110.675	6.416.209
Variation de stock ( s)	187.452	184.929	241.156	257.073	109.724	122.214
FBCF	1.902.389	1.766.441	1.434.061	1.208.274	638.767	642.835
CKF	162.218	166.436	135.651	14.077	52.527	54.996
PK	1.458.992	1.322.612	936.676	681.588	415.655	404.518
Production	4.126582	4.632839	4.840399	5.446842	3.083037	3.270437

Sources :Synthèse statistiques Minefi 1987/95,BDPA-SCETGRI (1992),Etude RCA/CCCE (1990), PNUD (1994),plus résultats enquête auprès des exploitants du Nord-Ouest et de l'Ouest Cameroun (1995). Nous considérons que la consommation de capital fixe est

estimée à 1,5% de l'effectif de début de période<sup>6</sup>. Les pertes en capital (PK) se déduisent de cette estimation.

### **II.3 Analyse des méthodes obtenus par la méthode**

De cette approche avec les hypothèses émises et retenues la production est forte pour les ovins - caprins et bovins. Cette méthode fait apparaître de très faibles écarts, tant sur la production que sur la F.B.C.F, entre 1986/90 et 1990/94. Or le taux de mortalité chez les bovins et porcins est très élevé, au cours de la période d'étude par rapport aux années antérieures entre 1984/85 et 1989/90, on aurait noté une diminution du cheptel bovins à rythme de 3% par an (Tchoumboue et al.,1989)[17].

Les causes de la baisse sont multiples : les accidents, les troubles digestifs et les parasitoses viennent parmi les causes les plus souvent citées par les éleveurs (Planchenault, 1994)[18]. Cependant, le retour des glossines et la dégradation des pâturages (Amadou) rendent l'évolution vraisemblable. Entre 1984/85 et 1986/87 les trois provinces spécialisées dans la production auraient perdu 14,4% de leurs effectifs, soient 385 000 têtes (UDEAC,1984/1990)[19].

Aux causes précédentes, il faut ajouter d'autres, analysées par Beauvilain (1988)[20] : sécheresse, famine, déplacement des troupeaux des plaines, difficultés alimentaires et le secteur informel (Vanoli,1993)[21]. Malgré la sécheresse des années 1989, ayant été très mauvaise pour le bétail, les années 1990/94 n'apparaissent pas de nature différente sur le plan macro-économique pour la branche élevage. Si l'on valorise les grandeurs obtenues par cette approche aux prix courants du marché 1990/91, on obtient les résultats suivants, riches en enseignements.

Partant des règles usuelles de la comptabilité nationale pour cerner la valeur ajoutée, on peut également l'appliquée à la détermination d'une valeur à l'élevage cependant, dans ce cas particulier, plusieurs interrogations peuvent être faites : dans le cas de la production domestique, on ne connaît pas de prix puisque celle-ci n'est pas vendue sur le marché; l'absence de données et même de concepts d'enquête pour relever l'information manquante.

Toutefois, l'absence de statistique constitue une limite à l'estimation des agrégats macroéconomiques de l'élevage. Ainsi dans le souci de l'harmonisation des calculs nous

---

<sup>6</sup> Des études empiriques relatives au Cameroun par une équipe pluridisciplinaire d'experts et de spécialistes en développement rurale sous la houlette de Nanko[22] ont évalué des taux différents qui oscillent entre 1.45 et 1.7 entre 1992 et 1994.

avons préféré les prix constants. Nous utilisons des données disponibles existantes publiées dans les rapports officiels (du fait de sa viabilité) et aussi en raison du contrôle technique d'estimation.

**Tableau 3**  
**Résultats comptables obtenus par la méthode**  
(en 10<sup>6</sup> FCFA)

ANNEES	Production		Valeur Ajoutée		F. B. C. F	
	1986/90	1990/94	1986/90	1990/94	1986/90	1990/94
BOVINS	701519	787583	362923	349583	323406	300295
CAPRINS- OVINS	60 989	68630	21234	18967	18069	15224
PORCINS	55 495	58868	13473	13771	11498	11571
TOTAL	818003	915081	397630	382321	352973	327090

Sources: Calculs obtenus à partir du tableau 2. Les chiffres sont arrondis.

Prix moyen d'un bovin sur le marché = 170000 fcfa.

prix moyen d'un ovin- caprin sur le marché = 12.600fcfa

Prix moyen d'un porcine sur le marché = 18000 fcfa.

A partir de ce résultat, nous pouvons affirmer que cette approche de comptabilisation des pertes joue un rôle très sensible sur les agrégats nationaux, PIB ou F.B.C.F. Elle conduit à des résultats sensibles à la variation des taux de mouvement du cheptel.

- La valeur ajoutée des sous- branches bovins, ovins- caprins et porcins ne représente qu'entre 7,23 et 8,12% du PIB. Résultat admissible puisqu'il s'agit des activités réservées à certaines provinces de manière spécifique. Ce taux reste de loin inférieur à celui de volailles estimé à 20,1 %. par le rapport définitif du(BDPA-SCETAGRI-CIRAD-EMVT,1995)[23].
- En 1986/90 la F.B.C.F. obtenue représente les 6,80% de la F.B.C.F. de toutes les branches réunies contre 8,50% en 1990/94. Le niveau et l'évolution de la F.B.C.F. sont fonction de l'élevage alors que celui-ci ne représente que 13 % du PIB(Douffissa,1993)[24].
- L'écart sur la valeur ajoutée pour les quatre espèces confondues, entre 1986/90 et 1990/94 est de 3% par an en valeur absolue.

- Les bovins, ovins - caprins et porcins représentent 17,8% du PIB. Un résultat vraisemblable dans la mesure où il est estimé à 20,1% lorsqu'on tient compte des esquins, asins et de la volaille dans la sous - branche élevage.

Par contre comparé à celui de l'agriculture estimé à 24%(DSCN,1993) il représente les trois quarts. Cependant, on ne doit pas perdre de vue que l'élevage dans l'économie camerounaise occupe une place relativement importante. Selon les estimations du VI<sup>e</sup> plan quinquennal de développement économique, social et culturel du Cameroun, le secteur élevage bétail-volaille et chasse représente plus de 19% du PIB primaire, la valeur ajoutée de ce secteur aurait augmenté de plus 8% par an sur la période 1985/90(Rapport BAD,1993, p 23)[25].

L'augmentation de la population porcine serait de l'ordre de 9% (rapport PNUD,1994)[26]au cours de la même période. Cette variation est amplifiée par la mise sur le marché d'un maximum d'animaux que les éleveurs souhaitent valoriser quelqu'un soit le prix. Le niveau des ventes indique que le sud-ouest et le Nord-Ouest du Cameroun possèdent des exploitations plus petites. Quant à l'âge de vente des animaux, il est assez semblable dans les deux provinces. En effet, l'élevage constitue une source importante de revenus pour 30% de la population rurale camerounaise(DSCN, 1990)en despit du fait que la comptabilité nationale ne mesure pas le bien être ou la satisfaction sociale(Brunhes, mai 1976)[27].

Il reste que le PIB de l'élevage camerounais est sous-estimé de manière chronique. L'élevage joue certains rôles sociaux non encore comptabilisés. Il joue un rôle fondamental qui devrait être comptabilisé comme un service, c'est celui de banque rurale voire urbaine. Le bétail est en effet un placement à long terme productif d'intérêt(veau, lait) et productif de capital(croît), les petites espèces sont un placement de court terme, sorte de placement monétaire ou de trésorerie pour les besoins de consommation. Une étude devrait être comme le signale le groupe(Douffissa et al.)[28] menée en la matière pour valoriser dans le calcul du PIB, ce rôle de l'élevage comme un service bancaire.

Toute méthode intégrant la branche élevage dans les comptes nationaux dans tout pays devait tenir compte des conditions extérieures fluctuantes et de l'harmonisation entre les différents systèmes statistiques pour éviter tout biais. Ainsi c'est la comptabilisation des pertes de bétail que l'on doit remettre en cause tant du point de vue conceptuel que du point de vue pratique(Naudet,1987)[29], tout en tenant compte de l'hypothèse de la proportion d'animaux reproducteurs qui dépend de la spécificité de chaque pays. Toutefois les pertes de bétail sont des facteurs importants et non négligeables dans la comptabilisation de la branche élevage. Aussi le S.C.N et les systèmes statistiques

apparentés doivent être cohérents autant que possible en ce qui concerne leurs concepts, leurs définitions et leurs nomenclatures de base pour permettre des meilleures prévisions.

### **III. Conclusion**

L'objectif de ce papier a été d'abord de dégager les équations régissant les flux macroéconomiques de la branche élevage, exprimés en nombre de têtes, telles qu'elles apparaissent dans la comptabilisation du SCN. Il ressort que les grandeurs comptables économiques s'expriment désormais en fonction des mouvements de naissances ; la perte de capital fixe s'exprime en fonction des naissances et de consommation de capital fixe qui ne couvre pas la dégradation des actifs concernés par l'environnement. Ensuite, la détermination des taux de mouvement du cheptel en 1986/90 et 1990/94 pour les trois espèces bovins, ovins- caprins et porcins confondus. Le taux de mortalité en bas âge est rapporté aux naissances et non aux effectifs.

Cette Pratique de comptabilisation des pertes joue un rôle très sensible sur les agrégats nationaux, PIB ou F.B.C.F. Des écarts très faibles apparaissent tant sur la production que sur la FBCF. La production est très forte pour les ovins- caprins et bovins entre 1986/90 et 1990/94. L'approche généralement utilisée pour prendre en compte l'élevage dans les comptes nationaux paraît mal adaptée aux pays où celui-ci tient une place prépondérante et où il est soumis à des conditions extérieures fluctuantes. C'est la comptabilisation des pertes de bétail que l'on doit remettre en cause tout en tenant compte de la spécificité de chaque pays. Cette méthode nous a conduit à des résultats satisfaisants dans le cas du Cameroun.

Elle apporte désormais un éclairage nouveau aux comptes nationaux dans la confection des comptes nationaux et permet ainsi d'assurer la cohérence des prévisions. Cette méthode, perfectible, fournit une autres voie pour la comptabilisation qui semble donner des résultats satisfaisants dans le cas du Cameroun où elle épouse la réalité.

### Références bibliographiques

1. Pichot A., *L'économie*, R.E.P., 1968, n°172/172.
2. Malinvaud E., *Initiation à la Comptabilité Nationale*, PUF, 1960, Paris, p 73.
3. United Nations, *System of National Accounts*, 1968, New York.
4. Naudet D., *Prise en compte de l'élevage dans la Comptabilité Nationale*, Bulletin des Liaisons STATECO, 1987, n°50 pp 48-56.
5. Nations Unies et al., *Système de Comptabilité Nationale*, 1993, série F, n°2, Rév.3.
6. Nuadet D., *op.cit.*, 1987.
7. Nations Unies, *op.cit.*, 1993.
8. Naudet D. *op.cit.*, 1987.
9. Sérurier M., *Construire les Comptes de la nation, guide d'élaboration conforme de SCN, Méthodologie*, Ministère de la Coopération, 1988, 407 p.
10. United Nation, *op.cit.*, 1968.
11. Nations Unies, *op.cit.*, 1993, p 10, § 1.87.
12. Meyer M., *Rapport Critique Article*, 1998.
13. Nations Unies, *op.cit.*, 1993, § 12.45.
14. Pellemon, *International, Etude du PIB du sous- secteur élevage*, 1986, Montréal, 125 p.
15. UDEAC, *Annuaire statistiques de l'élevage*, bull. sp., 1987, n°18.
16. IRZV, <<Connaissance et amélioration de la productivité des petits ruminants au nord Cameroun - la santé animale>>, *Tropicultura*, 1985, 6(4), pp 139-143.
17. Tchoumboue J. Manjelli j. et al., *Quelques caractéristiques de l'élevage commercial des porcs dans l'ouest*, CUD-ENSA, dépt. Zootechnique, 1989.
18. Planchenault D., *Mission d'appui au traitement des données du suivi des troupeaux bovins, ovins-caprins Cameroun*, rapport final CIRAD, 1994, p 63.
19. UDEAC, *Etude du secteur élevage en Afrique Centrale*, bulletin spécial, 1984/1990, n°24.
20. Beauvilain A., *Nord-Cameroun, crise et peuplement*, thèse de doctorat, Faculté des Sciences, Université de Rouen, 1989.
21. Vanoli A., *La révision 4 du système de comptabilité Nationale*, STATECO, 1993, p 253, § 10.87.
22. Nanko G., *Etude chronologique de bovins dans le nord- Cameroun*, bulletin SEDA, 1990, n°7.
23. BDPA et al., *Analyse du secteur élevage au Cameroun*, bulletin Minepia, 1992.
24. Doufissa A., <<Elevage des Bovins dans le Mbéré Cameroun>>, *Tropicultura*, 1993, 6(3) pp-25 37.
25. BAD, *L'élevage en Afrique centrale*, bulletin, 1993, 243p.
26. PNUD, *L'Afrique en chiffres*, ONU, Commission Economique pour l'Afrique, 1994.
27. Brunhes B., *Système élargi de Comptabilité Nationale- Méthode*, Collection de



l'INSEE, série C, 1976, n°44-45.

28. Douffissa A. et al., <<Stratégie d'intervention, analyse-diagnostique du bilan du secteur élevage au cours des vingt dernières années>>, *Tropicultura*, 1995, 7(5), pp. 72-73.
29. Naudet D., *op.cit*, 1987.